



# Section Paris Louvre CDIS

Lundi 25 juin 2007

## La réorg est finie Les réunions mensuelles reprennent !

**Lundi 18 juin 2007, l'ensemble des organisations syndicales était reçu en plénière pour échanger avec La Direction locale sur les points suivants :**

### ■ TRAVAUX DE L'ENTRESOL DU RDC

Suite à l'affaissement du plancher lors du passage de véhicules non autorisés à l'entresol, des travaux s'effectueront de septembre 2007 à novembre 2007.

Durant cette période, les emplacements de stationnement sur le site seront réduits. Cela engendrera de fortes difficultés pour stationner, embarquer les facteurs et charger le courrier. Ce seront les facteurs des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissements qui seront les plus impactés puisque les départs s'effectueront après ceux du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> arrondissements. Ainsi les chargements et embarquements risqueront de subir un retard de 30 à 45 minutes.

**Pour la CFDT : Nous comprenons tout à fait les désagréments que cela engendrera pour la plupart d'entre vous. La Direction locale accepte de compenser les agents mais uniquement au regard des éventuels retards constatés. En clair, La Poste ne compensera que les collègues qui auront la patience d'attendre entre 30 à 45 minutes. Pour les autres : Nada !!! Quant à savoir quel sera le montant de la compensation, La Direction locale reste très évasive sur le sujet.**

### ■ SITUATION DES EFFECTIFS

Le contrat d'action et de progrès (CAP) du Louvre est de 698 équivalent agent année (EAA) pour 2007. Actuellement, la situation du Louvre CDIS est de 710,61 EAA soit 12,61 EAA en dépassement du CAP.

**La CFDT a pourtant interpellé La Direction locale sur le manque chronique d'agents sur certains secteurs. Celle-ci nous a informé que des recrutements de CDD sur les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissements étaient envisagés.**

## ■ SITUATION DE LA PRESSE

L'activité « Presse » devrait être conservée sur le Louvre jusqu'à fin 2007. Au-delà, La Poste dit n'avoir aucune visibilité.

## ■ NOUVELLE ORGANISATION DES ETC

Les espaces temps communication (ETC) seront désormais de 30 minutes, les mercredis et auront lieu toutes les 3 à 4 semaines, soit avant ou après la distribution.

L'arrondissement sera fractionné par quartiers ou par regroupements de quartiers.

Bien que La Direction locale préfèrerait qu'ils se fassent en fin de tournée, elle laissera les responsables de chaque secteur en décider.

La sortie des OS, ce jour là, sera limitée à 40 objets maximums.

**Pour la CFDT : il serait bon d'associer les agents au choix des créneaux horaires. C'est tous ensemble (agents, encadrants) que nous devons trouver la solution la plus favorable.**

## EN CONCLUSION :

**Les réorganisations sont terminées, mais l'action de la CFDT se poursuit. Il est important d'en assurer le suivi et veiller à corriger tout dysfonctionnement.**

**Notre priorité : agir pour améliorer votre quotidien, en mettant toute notre force de proposition et de négociation au cœur des débats.**

**Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informés des suites données...**

**L'avenir ne se décrète pas, l'avenir ne se dénonce pas. L'avenir se construit, pas à pas, en faisant face aux difficultés, en prenant ses responsabilités pour toutes et tous.**

